

Réinventer l'urbanisme

Stéphane Füzesséry

Dans ce livre de circonstance, Alain Bourdin lance le débat sur la réinvention de l'urbanisme. Il remet en question les fausses certitudes de « l'urbanisme libéral » des trente dernières années et défend un urbanisme attentif aux enjeux sociaux et qui renforce la cohésion sociale.

Recensé: Alain Bourdin, *L'urbanisme d'après crise*, Editions de l'Aube, 2010, 140p., 16€.

Avec *L'urbanisme d'après crise*, Alain Bourdin signe ce qu'il serait convenu d'appeler, au sens fort, un *livre de circonstance*. Pour ce sociologue de l'urbain, la crise économique et la banqueroute de Dubaï marquent en effet la « fin d'un cycle » (p. 5) dans le développement des villes et l'urbanisme – un cycle de trente ans, commencé au début des années 1980, et que l'auteur désigne sous le vocable d'« urbanisme libéral » (p. 7). Plus encore, la crise « offre une chance qu'il faut saisir : celle de combler le fossé entre un urbanisme dont l'efficacité repose sur l'artifice et le monde urbain réel » (p. 6). Telle est, d'entrée de jeu, la double ambition de ce petit essai au style clair et concis : dresser le bilan des manières dominantes de « faire la ville » depuis trente ans, et esquisser les voies de l'urbanisme de demain.

Déconstruire les croyances de « l'urbanisme libéral »

Parce que l'« urbanisme libéral » se serait développé en produisant fausses évidences et vaines certitudes, Alain Bourdin affirme qu'il faut commencer par en déconstruire les croyances. Celles-ci, écrit le sociologue, « [reposent] sur un ensemble de concepts flous [qui a fini par marginaliser] un outillage intellectuel plus précis, plus efficace, mais moins

facilement partageable » (p. 19). Cet affaiblissement conceptuel est la réponse apportée par « l'urbanisme libéral » à la démultiplication des acteurs participant à la décision et à l'action – ce qu'en d'autres termes et en d'autres circonstances l'architecte et théoricien de l'urbanisme Rem Koolhaas avait également diagnostiqué¹. Aujourd'hui, le pouvoir politique n'est plus l'interlocuteur unique – et fort – des architectes et des urbanistes : investisseurs, promoteurs, syndicats et mouvements organisés de citoyens interviennent désormais conjointement, et le plus souvent concurremment, dans le processus de fabrication des villes². Or à la pluralité d'acteurs de ce « mille-feuille » institutionnel et décisionnel, il faut un langage commun, un langage simplifié. D'où la multiplication, dans le champ de l'urbanisme contemporain, de ce que l'auteur nomme sans détour des « mots-valises ». Des mots qui, par leur approximation même, facilitent entre tous les acteurs du projet urbain une communication « par ajustements successifs » sans qu'aucun d'entre eux ne se sente vraiment contraint par un modèle d'action unique. Des mots qui garantissent du même coup la faisabilité opérationnelle des projets, malgré la multiplicité, voire la volatilité de ses acteurs. Ainsi de l'expression « mixité sociale », hissée au rang de dogme de la pensée urbanistique des années 1990. Ainsi de la lutte contre l'« étalement urbain », véritable impératif catégorique des politiques urbaines environnementales des années 2000. Or, bien loin d'aider à une clarification des enjeux de l'urbanisme contemporain, ces « *a priori* cognitifs » agissent comme des masques, voire des alibis (p. 21). En occultant quelques unes des croyances les plus solidement ancrées de l'urbanisme libéral, ils empêchent d'en discuter la légitimité ou la pertinence.

Ces croyances, quelles sont-elles ? Que « tout est affaire de concurrence », y compris la capacité d'une ville à se développer, nonobstant son histoire, la réalité de son contexte ou les nécessaires hiérarchies du semis urbain (p. 28). Que pour y parvenir, les villes doivent attirer ce que l'économiste américain Richard Florida³ nomme la « classe créative », malgré la difficulté à établir *sociologiquement* l'existence d'un tel groupe. Que la volonté d'attirer cette « classe créative » conduit à systématiquement privilégier ce qu'Alain Bourdin nomme les facteurs *soft* (la qualité de l'environnement, l'accès au logement, la vie culturelle, l'offre de loisirs, la sécurité) au détriment des facteurs *hard* (l'accès à l'emploi, le niveau des salaires).

¹ Voir par exemple : François Chaslin, *Deux conversations avec Rem Koolhaas et caetera*, Paris, sens & tonka, 2001.

² Pour une illustration particulièrement éclairante de ce phénomène, lire par exemple : Françoise Fromonot, *La campagne des Halles. Les nouveaux malheurs de Paris*, Paris, La Fabrique éditions, 2005.

³ Richard Florida, *The Rise of the Creative Class ; And how It's Transforming Work, Leisure and everyday Life*, Basic Books, 2002.

Que l'organisation d'événements – petits ou grands, immatériels ou matériels – est le meilleur moteur du développement urbain. Que l'architecture et l'urbanisme eux-mêmes doivent faire événement. Que l'effet d'image – celui que produit un bâtiment à forte valeur iconique comme le musée Guggenheim à Bilbao – prime sur l'effet d'usage. Que la ville elle-même doit être créative et innovante, malgré son incapacité par nature à innover, du moins si l'on admet qu'une ville s'apparente davantage à un *milieu* qu'à un *acteur*. Qu'il existe, enfin, une « méthode idéale » (p. 60) pour assurer cette compétitivité, méthode dont Alain Bourdin identifie les « points de passage obligés » (p. 61): l'apologie de la « concertation » publique (sans que soient clairement levées les contradictions entre technocratie et démocratie), la culture du « projet » (terme à ce point polysémique qu'il permet de réunir sous une dénomination unique des démarches parfois contradictoires), ou encore la promotion de la « ville durable » (expression pour le moins confuse, tant d'un point de vue théorique que pratique).

Pour un urbanisme de régulation

Au terme de ce travail de déconstruction méthodique des croyances de « l'urbanisme libéral », Alain Bourdin identifie quatre séries d'interrogations fondamentales – celles-là mêmes auxquelles devra répondre « l'urbanisme d'après crise » : comment définir la réussite d'une ville, à partir de quels critères ? Comment se forment les sociétés urbaines ? Comment les formes urbaines évoluent-elles sous l'effet des nouvelles contraintes énergétiques et des nouvelles technologies ? Dans quelle mesure, enfin, le concept de « ville durable » peut-il servir d'horizon pour l'urbanisme de demain ? C'est par rapport à ces enjeux qu'Alain Bourdin milite, dans la seconde partie de son essai, pour une triple révision de l'urbanisme contemporain.

Contre un urbanisme centré sur le *projet* et le plus souvent limité à la *forme* et à l'aménagement des espaces publics, le sociologue plaide tout d'abord pour un urbanisme capable de formuler « une *offre* urbaine » (p. 98), associant artefacts, services, acteurs et savoirs, c'est-à-dire un urbanisme capable de déchiffrer – selon des procédures démocratiques – une demande sociale, aussi bien en matière de mobilité, d'accessibilité, de solidarité, d'ambiances, ou encore de qualité de vie.

Contre un urbanisme qui aurait délaissé les enjeux proprement sociaux, le sociologue invite ensuite à réfléchir aux modalités de renforcement de la « cohésion sociale ». Celle-ci,

face au mouvement de dissolution croissante des cadres sociaux⁴ et au rôle de moins en moins prégnant joué par la proximité physique dans les modalités du « vivre ensemble », passe par un « travail permanent de construction, de maintien et de mise en compatibilité de réseaux relationnels fragiles mais très divers, à travers un nouveau processus de reconnaissance et de mobilisation autour de projets communs » (p. 113). Ce travail peut et doit trouver un support dans des *lieux* où se rencontrer, des *situations* dans lesquelles se rencontrer, et des *projets* pour lesquels se rencontrer – la constitution de ces lieux, situations et projets devenant l’objet même de l’urbanisme. De même, l’attention aux droits urbains, des plus anciens (la liberté de pensée et d’expression, le droit au logement et au travail) aux plus nouveaux (le droit à l’accueil, à la mobilité, à un environnement satisfaisant et à la sécurité) a vocation à s’inscrire au cœur des démarches de fabrication de la ville.

Enfin, contre un urbanisme de « recettes », se bornant à dupliquer les succès antérieurs, le sociologue invite à redéfinir les ambitions de la programmation urbaine. Celle-ci doit en particulier apprendre à gérer l’ensemble des incertitudes qui pèsent sur le développement urbain, y compris les aléas du peuplement (« qui seront les habitants des villes de demain ? ») ou l’évolutivité des modes de vie (« comment vivront-ils ? »). La mise en œuvre d’un tel urbanisme destiné à assurer « la compétitivité (...) des systèmes urbains et leur cohésion sociale à travers une offre urbaine flexible » (p. 126), ne requiert pas seulement une meilleure intégration des savoirs issus des sciences sociales : elle nécessite également une complète révision des protocoles et des instruments de la planification urbaine.

L’urbanisme contre la forme ?

Au terme de ce riche parcours analytique et sémantique, l’évidence d’une réinvention de l’urbanisme s’impose-t-elle ? Disons le tout net : l’un des grands mérites de l’essai d’Alain Bourdin est bien d’ouvrir – et non de clore – ce questionnement. Aux pseudo dogmes de « l’urbanisme libéral », le sociologue préfère en effet les « énigmes » non résolues et les *hypothèses* (ou les *directions*) de travail (p. 83).

À cet égard, on est en droit de s’interroger sur la validité du concept d’« urbanisme libéral » qui offre son soubassement sinon à la totalité, du moins une bonne partie de l’essai. Par « urbanisme libéral », Alain Bourdin identifie un véritable modèle de production urbaine :

⁴ Voir sur ce point : Alain Bourdin, *La métropole des individus*, Éditions de l’Aube, 2005.

de très grandes opérations financées par un petit groupe d'investisseurs, conçues par un groupe restreint de vedettes architecturales et construites par un oligopole de *majors* de la construction. L'urbanisme des trente dernières années peut-il se réduire à ces opérations phares ? Les autres manières de faire la ville ne sont-elles que des épiphénomènes ou postures alternatives – des combats d'avant ou d'arrière-garde ? De même, la propension croissante de l'urbanité à se dissoudre dans un faisceau d'événements n'est-elle que le produit d'une logique de compétition urbaine propre aux deux ou trois dernières décennies ? En réalité, pas plus que le slogan de la « ville générique » lancé naguère par Rem Koolhaas, le concept d'« urbanisme libéral » ne semble tout à fait en mesure de rendre compte de la pluralité conflictuelle et de la complexité des stratégies urbanistiques contemporaines. L'« événementialisation » de la ville, en particulier, plonge ses racines dans un processus amorcé avec la mutation industrielle, la croissance des métropoles et leur corollaire : l'avènement d'une société de loisirs et de consommation de masse. Elle témoigne de mutations culturelles qui dépassent de très loin le cycle ultralibéral auquel la crise financière aurait hypothétiquement mis fin, et au premier chef de la place prise par l'*information* dans nos sociétés⁵.

N'allons pas trop loin, cependant, dans l'examen de la capacité de la notion d'« urbanisme libéral » à rendre compte des expériences urbanistiques récentes. Sous la plume d'Alain Bourdin, l'expression n'a peut-être ni la valeur d'un concept, ni même celle d'un idéal-type. L'essentiel est ailleurs. Et d'abord dans la tentative – particulièrement féconde – de redéfinir l'urbanisme moins comme une opération (dans l'espace) que comme une fonction (dans la société), moins comme une action que comme une offre. L'étonnant, dans ce travail de re-sémantisation, n'est pas tant qu'il veuille rompre avec la définition « traditionnelle » de l'urbanisme, mais qu'il passe aussi rapidement la question de la *forme urbaine* par pertes et profits⁶ : d'abord parce qu'à travers le cycle toujours recommencé des destructions et des reconstructions, celle-ci continue de mettre en jeu notre rapport à la fois physique et symbolique à l'histoire ; ensuite parce qu'à travers sa matérialité et son échelle, elle – et elle seule – met en jeu notre rapport anthropologique à l'espace. Sous les deux

⁵ Sur ce point, voir : Antoine Picon, *Culture numérique et architecture. Une introduction*, Basel, Birkhäuser, 2010, p. 191-205.

⁶ L'auteur s'en est expliqué ailleurs. Voir par exemple : Alain Bourdin, *Du bon usage de la ville*, Paris, Descartes & Cie, 2009, p. 17-38.

espèces du temps et de l'espace, l'urbanisme continue, *nolens volens*, d'avoir affaire à l'aménagement d'*espaces* et à leurs *formes*.

Ces remarques, au demeurant, n'invalident en rien la démarche consistant à proposer un élargissement critique de sa définition. À cet égard, les voies tracées par Alain Bourdin témoignent non seulement de la vitalité et de la fécondité de la réflexion urbanistique contemporaine, mais mériteraient d'être discutées plus avant. Esquissant les contours d'une théorie autant que d'une pratique urbanistique, son plaidoyer est salutaire à plus d'un titre : salutaire, l'appel à « re-sémantiser » le champ de l'urbanisme, à le débarrasser de ses faux concepts et de ses mauvais réflexes ; salutaire, l'appel à reconnaître la complexification croissante du fait urbain et à réintégrer les sciences sociales dans le champ de l'urbanisme ; salutaire, enfin, l'appel à reconnaître dans l'urbanisme une « grande fonction sociale » (p. 156).

Publié dans laviedesidees.fr, le 1 décembre 2010.

© laviedesidees.fr